

le travail



**On est en 1965!
Dehors les méthodes
de l'ancien temps!**



vol. 41, no. 8, montreal, septembre 1965

LaGrenade doit céder

GIRARD

dix cents

La liberté n'est pas uniforme

Quand l'impression se fait que tout le monde doit se plier aux idées consrites par le pouvoir, et que la peur de dire autre chose se répand, un calme rigide ne tarde pas à imposer la conformité.

Quand la conformité est imposée, celle voulue par le pouvoir, le moindre chuchotement contraire dans la noirceur devient subversif.

Nous n'en sommes pas là!
Mais le climat actuel gêne.

Du moins, à l'heure actuelle, encore beaucoup de travailleurs hésitent à donner leur opinion sur une foule de questions. S'ils le font, c'est assez souvent sous l'effet de l'exaspération et de façon secrète, ou anonyme.

Pour l'ouvrier qui se sent coincé par les circonstances le syndicat demeure l'endroit où il peut faire valoir son point de vue. Par la suite le syndicat pourra rendre publique l'opinion de la majorité. C'est un moyen certain de ne pas se laisser museler et surtout de rester sous l'impression qu'on ne peut rien faire.

Le calme rigide et uniforme dans lequel tous marchent au pas n'est pas un signe de liberté. La liberté est variée, bruyante et joyeuse. Elle se pratique au grand jour, pas en cachette.

Richard Daignault

Laissons placoter les députés, la démocratie c'est la rue

par Pierre Vadeboncoeur

Oui, il y a le gouvernement, les ministres, les députés, les Chambres, et tout cela ensemble s'appelle la démocratie, cela est censé être la démocratie, c'est-à-dire le gouvernement du peuple par le peuple.

Je regrette d'avoir à le dire, mais ce n'est pas tout à fait cela. Ça lui ressemble, ça en a l'air, mais on commence à s'apercevoir que la vraie démocratie, la vraie maison du peuple, c'est autre chose, vraiment pas mal autre chose.

On se rend compte de plus en plus d'une chose: c'est que le gouvernement et tout le tra-la-la, c'est ce qui marche tout seul, en dehors du peuple, c'est ce qui échappe au peuple avec une extraordinaire facilité.

La volonté populaire n'est pas en haut, elle est en bas. La démocratie véritable n'est pas dans les bureaux, elle est dans la rue. Ce qui se passe dans les bureaux, on ne le sait pas trop, mais ce qui se passe sur le pavé quand, par exemple, dix mille cultivateurs marchent sur Québec, on le sait mieux.

On sait au moins que ce qui se passait là-haut dans les bureaux (du gouvernement), ce n'était pas tout à fait ce qui se passait dans les campagnes, mais le contraire, précisément. La démocratie n'était pas dans le bureau du ministre de l'agriculture, elle était dans les assemblées des habitants, elle était dans les sections du syndicat agricole, en l'occurrence l'UCC. Tout marchait très bien dans le cabinet particulier du ministre, mais tout allait très mal dans les "rangs" et les villages. Ça fonctionnait bien dans les airs, mais sur la terre, sur les terres, les habitants savaient fort bien que ce n'est que dans les hautes sphères, chez la haute gomme, bref, au ministère de l'Agriculture que les affaires tournaient rond.

Je suis limité par l'espace. Je n'ai donné que ce petit exemple. Il suffit,

je pense, pour illustrer la leçon que j'en tire. C'est celle-ci. En marge de la démocratie apparente, il faut que le peuple continue d'organiser la démocratie réelle. La démocratie marchante, la démocratie manifestante, la démocratie agitée. Pas la démocratie des cérémonies, du bla-bla et de la tranquillité. Au contraire. La démocratie des conseils de travailleurs, des syndicats, des coopératives, des groupes d'étude, des groupes d'action, des groupes de manifestation. A n'en plus finir!

Le peuple ne fait que commencer. La vraie démocratie reste presque toute entière à organiser. Il faut, en particulier, qu'elle se donne sa presse. Les syndicats ont donc une tâche immense devant eux.



... Je saurais bien qu'on finirait par s'entendre ...

le travail

IMPRIMERIES ALLIÉS 92
CANADA

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN). "Le Travail" paraît tous les mois. Directeur: RICHARD DAIGNAULT. Bureaux: 4364 St-Denis, Montréal. Tél.: 844-2531. Imprimé par les Editions du Richelieu, St-Jean de Québec. Le Ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Comprend pas!

Démonté par la grève, Raymond LaGrenade invoque la misère de l'entreprise et dit qu'il n'y peut rien

par Paule
Beaugrand-Champagne

La grève sévit depuis le 26 avril à la manufacture de chaussures LaGrenade. Une injonction a été prise contre les piqueteurs, qui doivent maintenant être quatre seulement. Le président de la compagnie, M. Henri-B. LaGrenade (73 ans), n'est pas facile à rejoindre et depuis le début de la grève, toute cette affaire a été prise en main par son fils Raymond, vice-président de la même compagnie.



"Est-ce parce que nous sommes une petite entreprise canadienne-française que nous serions obligés de payer plus cher qu'ailleurs?" s'est écrié Raymond LaGrenade lorsque nous l'avons rencontré.

"Je ne comprends pas, disait-il, pourquoi on s'acharne contre nous. Toutes les autres compagnies payent en salaires le taux exigé par le comité paritaire. Nous donnons plus que cela à nos employés. Comment se fait-il alors que nous ayons la grève sur le dos? Moi, je n'y comprends plus rien!"

Cet homme d'une cinquantaine d'années qui "n'y comprend plus

rien" (il nous l'a souvent répété) croit qu'il ne pourra jamais s'entendre avec les grévistes parce que ce qu'ils demandent est au-dessus de ses moyens.

"Nous serions obligés de fermer nos portes. La concurrence est trop forte. Nous avons déjà de la difficulté à concurrencer Savage, International Shoe et Packard".

Se tournant vers une vitre cassée et bouchée avec du carton, nous rappelant la peinture d'aluminium qui est restée sur la porte d'entrée et sur les murs de l'usine, M. LaGrenade nous a dit qu'il est difficile de faire la part des choses et de ne pas en vouloir à certains grévistes, "des gars avec lesquels il travaillait il n'y a pas si longtemps".

"Je ne suis pas rancunier. Mais je me demande, si jamais la grève finissait, comment je réagirais face au gars qui m'a traité de "salaud", de "sale poilu", et j'en passe parce que vous êtes une femme..."

"Et puis, le jour où les grévistes reviendraient, je connais au moins cinq filles qui travaillent encore, qui sortiraient aussi vite, parce qu'elles aussi s'en sont fait dire des pas pires et des meilleures!"

Cet homme dépassé par les événements, qui voudrait bien y comprendre quelque chose, n'est pas contre le syndicalisme. Mais il nous a fait un "aveu": "J'admets que la première fois que j'ai entendu parler de syndicat chez nous, il y a environ six ans, (c'était la CIO), j'ai tout de suite pensé que c'était des communistes et des "gros méchants"... Je n'avais pas beaucoup lu, je ne connaissais pas grand-chose là-dedans. Mais maintenant je sais ce que c'est.

"Je ne suis pas contre le syndicalisme. Je trouve même que les syndicats ont fait beaucoup de bonnes choses. Dans plusieurs cas, ils ont réussi à réveiller des patrons qui profitaient sur le dos de leurs employés. Croire au syndicat, c'est prendre la part de l'ouvrier. Et ça, j'en suis. Je crois qu'il est possible de s'entendre avec un syndicat".

Alors pourquoi tout a-t-il bloqué à un moment donné? "Je ne le sais pas. A cette époque, c'est mon père qui avait décidé de s'occuper de la négociation. Quand j'ai vu que la grève nous pendait au bout du nez, j'ai

décidé de prendre l'affaire en main, mais il était trop tard."

"Mais ce que je souhaiterais, moi, c'est que tous les employés de la chaussure s'unissent et qu'ils négocient avec tous les patrons. Alors nous leur donnerons les augmentations de salaires qu'ils désirent, jusqu'à un dollar s'ils veulent. Mais au moins, toutes les manufactures les donneront, pas seulement nous. Mais pour le moment, ça nous est absolument impossible. Pourquoi exiger ça de nous et pas des autres? Nous avons déjà assez de misère à arriver comme ça!"

Une grève qui a trop duré...

OCTOBRE 1964 — Le syndicat des employés de La Grenade reçoit son accréditation.

JANVIER 1965 — Les négociations pour une première convention collective commencent avec M. Henri-B. La Grenade, président de la compagnie.

DEBUT AVRIL — Le patron rompt les négociations sur la question de l'augmentation des salaires et sur celle de l'ancienneté.

26 AVRIL — La grève est déclarée. Pendant la première semaine, les patrons ("par la force des choses, nous étions désorganisés", dicit Raymond La Grenade), respectent les lignes de piquetage. Mais dès la deuxième semaine de grève, les patrons commencent à amener des travailleurs du bureau de placement ou des employés qui n'étaient pas en grève. Tous les matins pendant trois mois, les scabs franchissent les lignes de piquetage dans les voitures personnelles des patrons.

26 JUILLET — Les militants du mouvement "Parti-Pris" se joignent aux piqueteurs. A la sortie du travail, scabs et piqueteurs font un échange de "bons mots".

Pendant les deux jours qui suivent, à la porte de la manufacture, il y a du grabuge. Des piqueteurs sont arrêtés par la police pour avoir soit lancé de la peinture d'aluminium, soit frappé du pied les voitures qui entraînent sur le terrain de stationnement.

Les jeudi et vendredi de cette fameuse semaine, les patrons décident de respecter les lignes de piquetage pour protéger ceux qui travaillent à l'usine.

Au cours des premiers jours de la semaine suivante, début d'août, la direction de la compagnie prend une injonction contre les piqueteurs. Ceux-ci ne devront pas être plus que quatre aux portes de l'usine. Le 13 août, l'injonction devient interlocutoire. On est rendu maintenant à l'injonction permanente. Et les patrons refusent toujours de négocier "tant que le syndicat réclamera 15 cents d'augmentation". De leur côté, les grévistes disent qu'ils sont capables de tenir deux ans encore.

Grands seigneurs petits faiseurs, nos patrons ne sont pas sortis du bois

Par Jacques Guay

La petite entreprise canadienne-française est le plus grand ennemi du syndicalisme. Et jusqu'à un certain point ce n'est même pas de sa faute.

Elle continue de vivre à l'époque du libéralisme économique de la fin du siècle dernier. Et elle est dépassée sur tous les plans.

Avec "leurs" ouvriers, les patrons canadiens-français cultivent un paternalisme de St-Vincent-de-Paul et une mansuétude de dame patronnesse tant

que ceux-ci plient l'échine. Quand fatalement ça accroche, ils s'enferment dans le mépris et réagissent exactement comme les grands capitalistes des années 1900 qui ont livré une lutte sauvage et inutile contre la montée de l'organisation ouvrière.

En fait les patrons canadiens-français sont tout simplement dépassés par les changements sociaux et technologiques. Ils sont aussi impuissants devant la concurrence que devant le syndicalisme. Dans les deux cas ils improvisent piètrement.

Le patron canadien-français est souvent le fondateur d'une petite compagnie qu'il a mise sur pied de peine et de misère, à grands coups d'expériences malheureuses souvent coûteuses. Et à l'âge où il devrait se retirer, il doit encore sauver le bateau de la mutinerie d'éventuels héritiers que ses sueurs ont habitués à la vie douce et facile.

Le patron canadien-français peut aussi être un héritier, au demeurant bon diable, qui ne possède ni la force de travail ni le génie du père. On a alors le spectacle de toute une tribu essayant de jouir grassement d'une entreprise qui aurait tout juste suffi à faire vivre convenablement une famille.

On pourrait multiplier les exemples de ces deux types de patrons: La Presse, la Standard Paper Box, la compagnie Forano, que son fondateur a préféré vendre à la SGF. Paradoxalement, c'est bien souvent le syndicat qui a sauvé les meubles lors des négociations, en mettant le doigt sur une maladministration inimaginable.

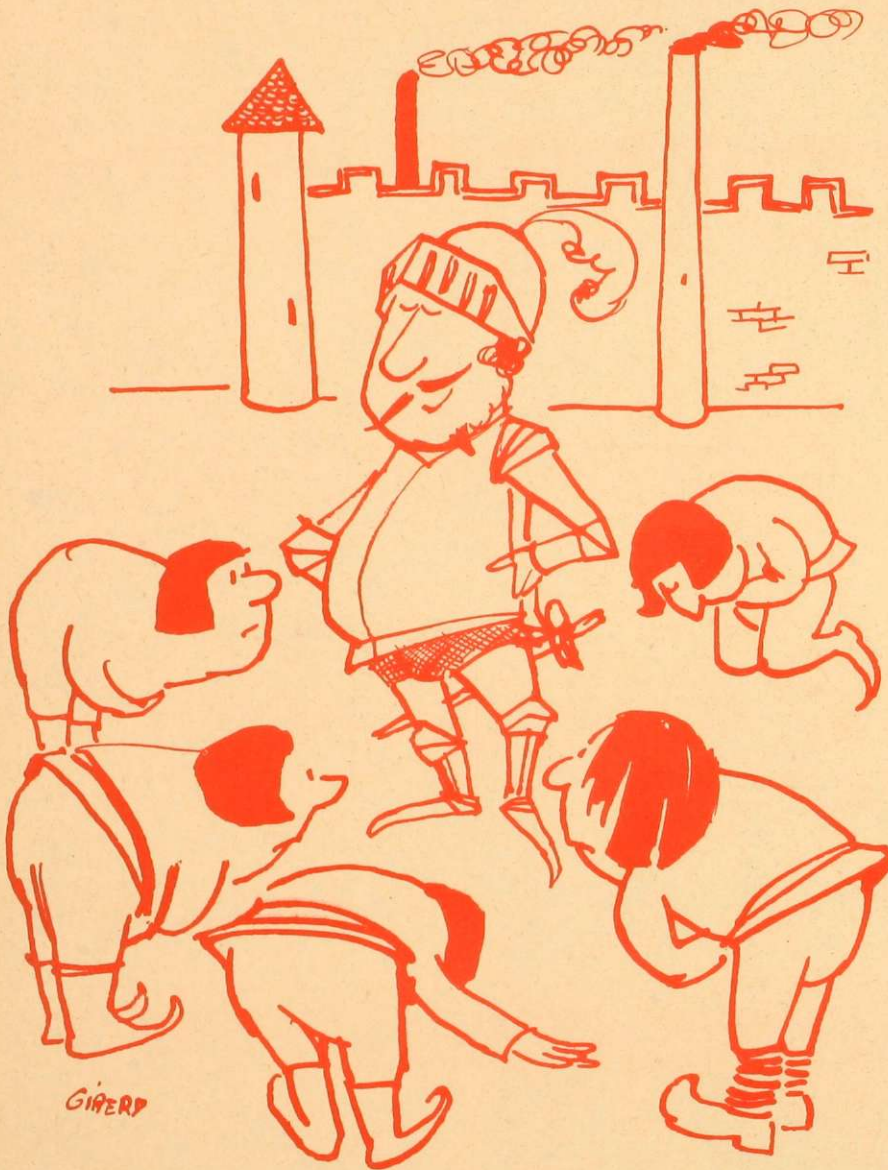
Le patron canadien-français est aussi souvent le grand seigneur du village, dont il est le seul employeur. En maintes occasions il a même empêché d'autres industries de venir s'établir sur les lieux pour mieux profiter d'une main-d'oeuvre affamée et docile. Il contrôle la plupart du temps le journal local, le poste de radio, la Chambre de commerce et tous les bien-pensants.

Un bel exemple: la "Bellerive Veneer and Plywood" (toujours les mêmes raisons sociales bien de chez-nous) à Mont-Laurier. Son propriétaire, le Dr Toussaint Lachapelle, avait également une pharmacie, un journal, deux compagnies d'électricité et un aqueduc municipal. A sa mort, ses deux enfants, une fille et un garçon, tous deux médecins, la fille mariée à un médecin, héritent du tout, y compris des cent travailleurs qui ont tout perdu, dont leur travail, durant une grève d'un an et demi.

Une mauvaise journée, le patron canadien-français apprend que "ses" travailleurs sont à se syndiquer. Il ne comprend plus rien, "des gars avec qui il a déjà joué au hockey" et qui sont entrés au service de son père quand lui poursuivait ses études classiques. C'est la catastrophe.

Et on assiste à peu près fatalement au déroulement du même scénario. Le patron canadien-français, bon papa, bon paroissien, ami du député et de monsieur le curé, la mort dans l'âme, tout triste, refuse de reconnaître le syndicat. Et quand des mois plus tard la Commission des relations du Travail se décide enfin à reconnaître le syndicat, il refuse de négocier.

Et quand la grève éclate, il a recours en même temps aux "scabs" du Bureau fédéral de placement et aux injonctions de la Cour supérieure.



Le patron grand seigneur de la Broche à Foin rêve d'esclaves, de serfs et de voyages en Floride.

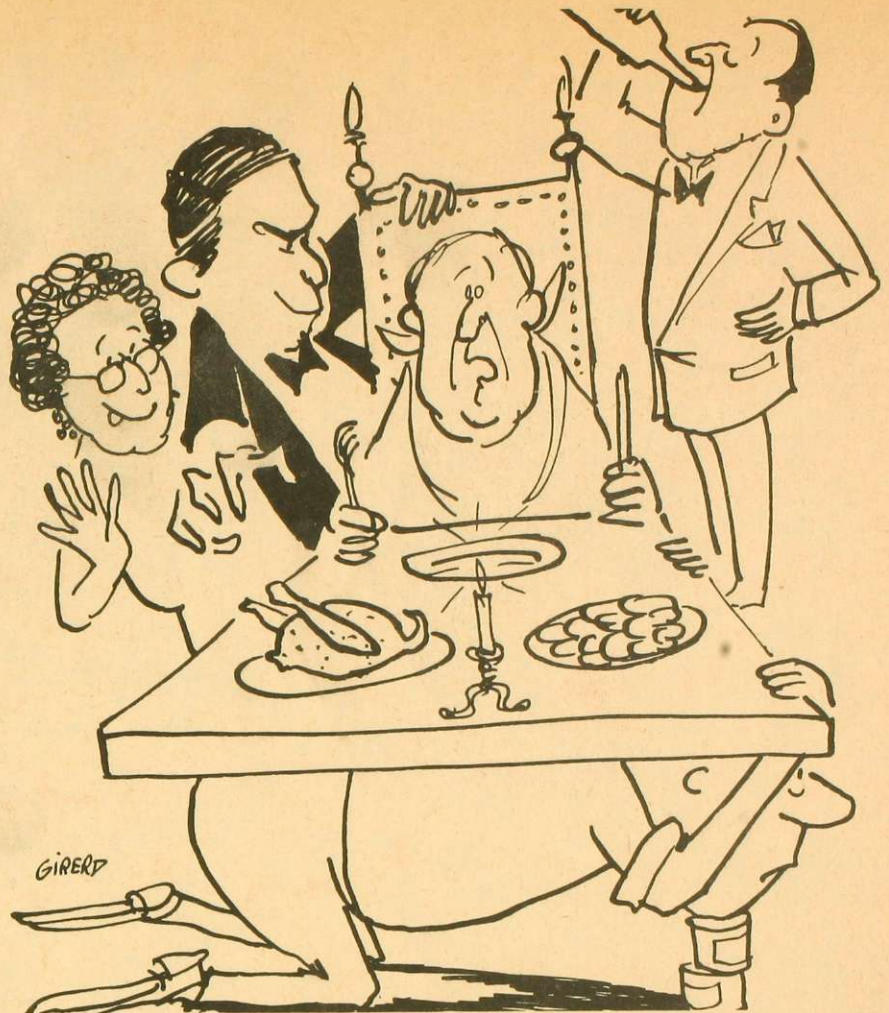
Et bien souvent, c'est une autre défaite du syndicalisme et de la dignité du travailleur.

Nous ne citerons que deux cas récents. A Mont-Laurier à la Bellerive, il se forme un syndicat. Le Dr Lachapelle pique une sainte colère et invite "ceux qui ont du coeur" à faire la grève. Quand trois mois plus tard la CRT reconnaît le syndicat, 80 grévistes sont sur le pavé et l'usine marche à plein rendement. Le bon doc a même signé une convention avec une union de boutique de la Fédération canadienne des associations indépendantes. Une injonction avait interdit à jamais le piquetage.

A St-Tite, le président de la compagnie G. A. Boulet refuse de négocier avec le syndicat nouvellement formé et après des mois de grève, il fabrique des chaussures en famille avec de pauvres diables qui ont joué les "scabs" pour vivre.

La grève de La Grenade, à Montréal c'est encore le même scénario, à croire que tous les patrons canadiens-français ont été à la même école, ont fréquenté le même collège, et se sont nourris aux mêmes préjugés d'un autre siècle.

Certains patrons ont heureusement compris que c'est 1965 dans le Québec comme dans les autres pays où les travailleurs ont conquis leur dignité d'hommes. Il y a donc lieu d'espérer. Au fond tout ça c'est encore une question d'éducation, d'éveil à la civilisation.



Quand la parenté a tout dévoré, il ne reste plus rien pour l'ouvrier. Ni, parfois, pour le patron.

andré bolduc

Devenir le "Saint" pour passer partout

"Qu'est-ce que tu désires le plus dans la vie?"

La question était posée à un jeune chômeur du Québec non-touristique. Agé de 17 ans, ex-laveur de vaisselle, ex-aide-pompiste, il avait quitté l'école depuis un an.

La réponse ne devait pas tarder à se faire attendre. "J'aimerais beaucoup avoir la personnalité de Simon Templar, le "Saint" pour passer partout".

Cette réponse n'a absolument rien de surprenant si l'on tient compte que la TV nous présente, à chaque semaine, pas moins de 10 séries américaines où évoluent des héros de six pieds à la forte personnalité.

D'ailleurs, les séries américaines télévisées ne sont pas les

seuls propagandistes de la formule "réussite personnelle par la personnalité". Il y a longtemps que le Reader's Digest alimente les Latins nord-américains de ces écrits exaltants comme "L'être le plus extraordinaire... La vie de... Comment j'ai triomphé de... etc..."

Dale Carnegie, l'évangéliste de la personnalité, s'est fait des adeptes au Québec. Les cours de personnalité de toutes sortes attirent une bonne partie des étudiants du soir. Les écoles ne manquent pas dans ce domaine.

Doit-on se surprendre que le gouvernement utilise cette formule? Car au programme des cours de 9e année pour chômeurs, on a étudié Dale Car-

negie comme plat de résistance français.

Peut-on comprendre par là que le gouvernement estime que le problème du chômage est un problème de personnalité?

L'explication serait trop simple. On pourrait alors tirer une série de déductions faciles comme celles-ci: "Sont chômeurs ceux qui n'ont pas de personnalité", "Les gens qui habitent les taudis ont moins de personnalité que ceux qui sont logés convenablement", "Les jeunes délinquants de St-Henri sont détenus en plus grand nombre que ceux d'Outremont parce qu'ils ont moins de personnalité", "Les patrons préfèrent les scabs aux grévistes à cause de leur personnalité".



Les travailleurs

Au moment où le Québec donne priorité à l'éducation, nous avons assisté pour la troisième année consécutive aux séances du Collège Canadien des Travailleurs, supporté conjointement par le CTC et la CSN. Durant l'été, des professeurs d'université répètent leurs cours pour des travailleurs.

Pendant huit semaines, des travailleurs canadiens, divisés en classes françaises et anglaises, se sont initiés à l'économie, à la politique, à la sociologie et à divers aspects du syndicalisme. Le passage de l'atelier au banc de l'école ne s'est pas fait tout seul, surtout au début, car il s'agit de ses-

envahissent l'université

sions intensives et les étudiants ont le sentiment bien net de travailler sous pression.

Mais Jean-Marc s'est ouvert les yeux en politique et en économie. De retour à son comité de négociation, il pourra comprendre beaucoup mieux la portée des arguments de la com-

pagnie... et y répondre. En ouvrant le journal, l'éditorial ou la page financière vont prendre un sens nouveau pour lui. Par le collège, il a acquis une formation qui lui a appris le sens des mots et lui a ouvert des horizons.

Noël a appris à mieux comprendre certains problèmes et a trouvé répon-

se aux questions que lui posent les ouvriers quand il va négocier, surtout sur la question des salaires. Parlant de salaires, Jean-Guy s'est dit qu'il valait peut-être mieux, dans certains cas, se passer d'une augmentation pour obtenir plus de protection ou de sécurité; son représentant en avait parlé mais souvent les membres ne comprenaient pas pourquoi. Maintenant, il pourra se joindre au débat avec des idées nouvelles et aider ainsi son syndicat.

Photos de Jean-Louis Frund

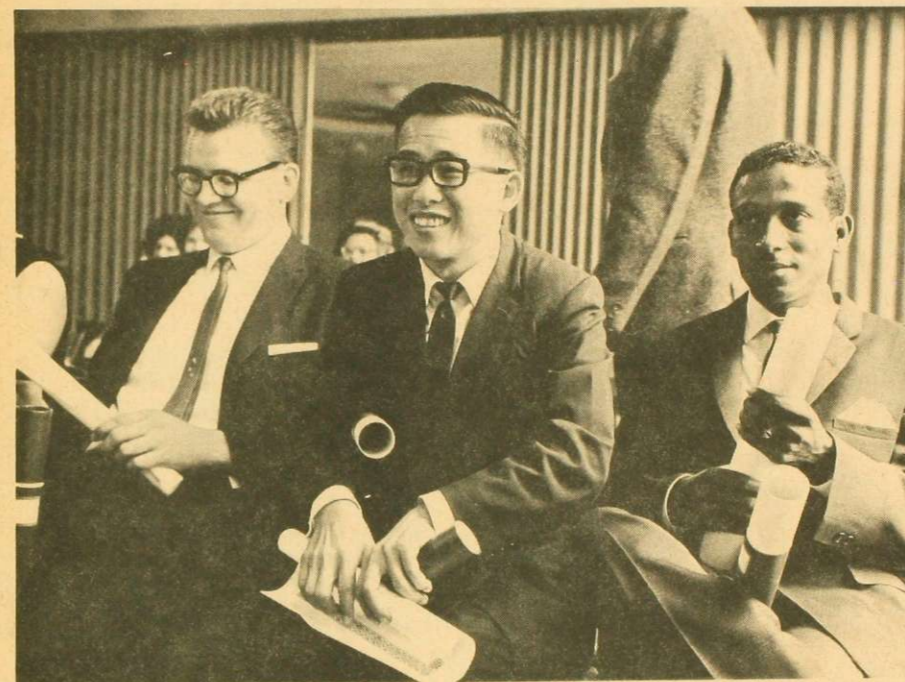


Au collège des travailleurs, on applaudit les professeurs

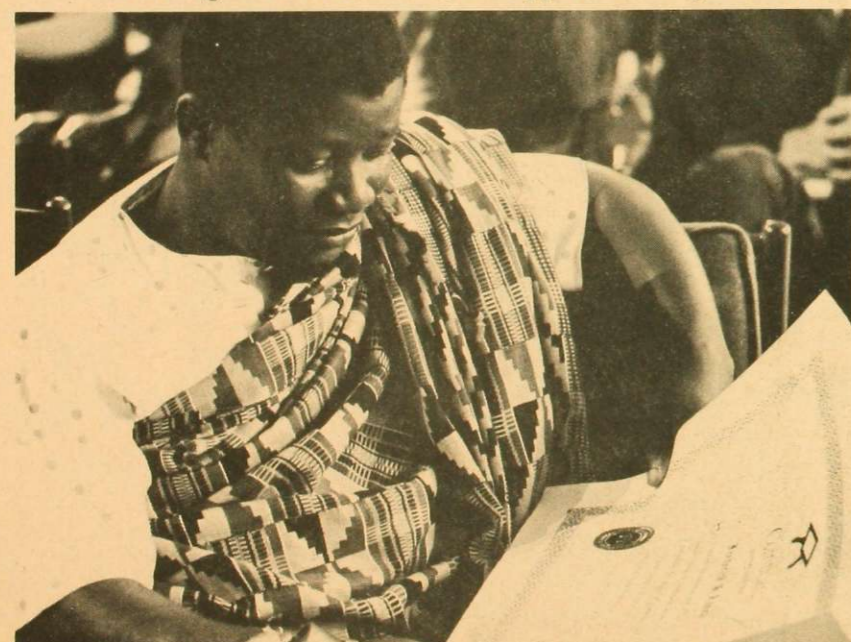


GEORGETTE LACHAINE

Quand une femme a la parole



D'où qu'ils viennent, ils ont le même sourire de satisfaction



Le Québec n'est pas l'Alabama: les travailleurs y sont tous frères



Locas est un homme heureux. Un



diplôme, ça fait plaisir



Un message d'Afrique

Louis a un peu la frousse des examens car il se sent responsable de ses études devant les membres de son local: il ne peut se permettre de couler un examen. En effet, pendant qu'il est au collège il reçoit son salaire comme s'il était au travail; un certain nombre de bourses ont été mises à la disposition des candidats, soit par leur centrale, leur union ou leur local. De retour au travail, il sera sûrement l'objet de nombreuses questions et on s'attend à ce que sa participation soit utile au syndicat.

Cette année, à la section française, il y avait des gens de la CSN et de la FTQ. Chacun s'est dit enchanté d'avoir pu rencontrer les gens de l'autre centrale dans un milieu "neutre". Beaucoup de préjugés sont tombés au contact quotidien. Il y a bien eu de petits accrochages, ce qui est normal.

On a pu discuter ensemble de problèmes communs car au niveau de l'action quotidienne la situation se ressemble souvent. Pour plusieurs, les querelles syndicales sont des histoires qui ne les concernent pas; leur critère est le service: si un local ne reçoit pas le service auquel il est en droit d'attendre, il est bien normal qu'il change d'affiliation. Pour les travailleurs du collège, c'est la fidélité à l'action syndicale et à ses buts qui compte avant tout.

En plus des étudiants canadiens, le Collège accueillait aussi des syndicalistes venus des pays africains et asiatiques. Pour tout le monde, ce fut l'occasion de rencontres et de contacts qui seront précieux.

On se demande cependant, étant donné la diversité des problèmes qui existent entre les pays afro-asiatiques et le nôtre, s'il n'y aurait pas lieu de créer deux programmes de cours tout en conservant certains cours de base en commun.

Le Collège en est à sa troisième année seulement et n'a pas adopté la formule actuelle comme définitive. On a parlé d'un collège permanent, de la possibilité pour les étudiants de se spécialiser dans le domaine qui les intéresse, de diverses formules à mettre au point. Je pense que l'année qui vient pourra sans doute donner lieu à des changements, car les travailleurs comme les autres citoyens ont droit aux meilleures conditions possibles pour parfaire leur éducation.

Les plombiers et électriciens emportent le morceau



JACQUES TARDIF
directeur de la grève

QUEBEC — La grève des 1,200 plombiers et électriciens de Québec contre leurs 250 employeurs s'est soldée par une des plus brillantes victoires dans le domaine de la construction.

Les membres de la Fraternité affiliée à la CSN ont décroché des clauses d'ancienneté, l'atelier fermé et le pouvoir exclusif d'embauchement, et enfin le pouvoir de nommer des délégués syndicaux (shop stewards) sur les chantiers.

Il a fallu cinq semaines de grève, dans les circonstances les plus difficiles imaginables, et dans un climat de tension extraordinaire, pour faire plier les patrons.

N'oublions pas la victoire sur le plan monétaire, c'est-à-dire une augmentation horaire de .60 de l'heure répartie sur une période de 32 mois, dont .20 à la signature. Le salaire horaire du compagnon passe à \$2.85

dès maintenant et atteindra \$3.25 le 1er mai 1967. Le patron versera 5% du salaire, au lieu de 4%, pour les vacances.

On sait que dans ce conflit la Fraternité a dû lutter non seulement contre les patrons, mais également contre les unions américaines entrées dans le jeu au moment le plus critique de la grève.

Un travail de coordination extraordinaire a été accompli par les comités de grévistes. Plusieurs jeunes syndiqués se sont révélés d'excellents animateurs. Ils veulent s'occuper de syndicalisme plus que jamais.

Au cours du conflit, un appui moral considérable a été apporté par les travailleurs des autres métiers de la construction qui organisaient une immense assemblée au Patro Roc-Arnaud pour exprimer leur solidarité. La présence de plusieurs épouses des travailleurs rehaussait cette assemblée remarquable.



Pauvre Daniel! Pourtant il veut

par Jacques Guay

Aimez-vous les hommes-orchestre? Vous savez ces équilibristes qui, ne sachant jouer d'aucun instrument, réussissent à fausser sur plusieurs en même temps.

Si vous n'aimez pas, vous n'appréciez sûrement pas les spectacles du chef de l'Opposition sur la grande scène de la politique provinciale.

Il faudrait d'ailleurs repenser l'expression "chef de l'Opposition" quand elle s'adresse à Daniel Johnson. Il est tout au plus le porte-parole non-autorisé des oppositions au régime Lesage.

Tour à tour il fait siennes les critiques du mouvement laïque, des pacifistes, des collègues classiques, des médecins, des séparatistes. Et j'en passe.

Quand il s'agit d'attaquer le régime tout est bon pour le chef de l'Union nationale. Sa tactique est simple: ne rien laisser passer. Si c'est contre, il est pour.

A titre d'exemple, et ce n'est pas forcément le meilleur, je prends le journal des débats du mercredi 7 juillet.

A la période des questions, avec le sourire de satisfaction du devoir accompli qui est toujours le sien, il a été à la pêche sur le transfert des Esquimaux, la grève des détaillants d'essence et "l'occasion que devrait avoir les députés de discuter de l'opportunité pour le Canada de se dissocier de la politique américaine au Vietnam".

Quelques heures plus tôt, il avait reçu, avec politesse et bienveillance, une délégation d'un comité pour la paix. Ce faisant, il faisait plaisir aux membres d'une demi-douzaine de groupements qui ne constituent pas habituellement la clientèle de son parti, des étudiants aux jeunes communistes.

Toujours le mercredi 7 juillet, le chef de l'Opposition demandait un adoucissement de la loi de l'impôt pour les artistes et les athlètes et il appuyait les médecins qui protestaient parce que le gouvernement avait la velléité de trancher un différend qui les oppose depuis plus de deux ans aux hôpitaux dans l'élaboration de certains règlements d'hospitalisation. Le chef de l'Opposition en profitait pour ressortir le vieil épouvantail de l'étatisation et de la "fonctionnarisation" de la médecine.

Quelques jours plus tard, il devenait le grand champion des anti-annexionnistes de l'Île-Jésus. Tout comme il avait chaussé des bottes, un mois plus tôt, pour parader avec les dames de l'opération "parapluie", au Lac St-Jean.

Par ailleurs, il y a quelques mois l'héritier spirituel de M. Duplessis a profité d'une autre belle occasion de prendre position.

On sait qu'une proportion non déterminée de Québécois sont indépendantistes et qu'au surplus la police de Me Wagner frappe dessus.



J'ai tout fait pour plaire à tout le monde

Voici donc ce qu'il disait le 27 janvier, à Montréal, devant les hommes d'affaires du nord: "La meilleure façon d'obtenir l'égalité pour la nation canadienne-française dans un Canada vraiment bi-national serait de préparer immédiatement les conditions de l'indépendance du Québec qui deviendra inévitable si une nouvelle constitution n'est pas adoptée".

Dans le même discours il explique ainsi comment on peut préparer immédiatement l'indépendance: "en récupérant l'impôt sur les corporations de façon à pouvoir conquérir notre maîtrise économique autrement que par la voie du socialisme et de l'étatisation".

Cette dernière phrase est une synthèse de la pensée, souvent exprimée, de M. Johnson, sur le socialisme et la maîtrise de notre économie. La clé pour lui c'est l'impôt sur les corpora-

tions. C'est d'ailleurs ce qu'il énonce, devant la Chambre de commerce cette fois, le 16 février dernier.

Il prêche ce jour-là l'étatisation de la Sidbec. "Mais, note-t-il, l'étatisation de la sidérurgie ne serait peut-être pas nécessaire s'il n'y avait cette fameuse question des impôts à payer au gouvernement fédéral".

Tire à droite, pousse à gauche, le chef de l'Opposition fait flèche de tout bois. Il fait plaisir à l'un un jour, flatte l'autre le lendemain. Quelle est la politique véritable de l'Union nationale? Quel combat engage-t-elle? Faudrait peut-être consulter l'horoscope quotidien de M. Johnson.

Ou lui suggérer de relire la fable du "Meunier, son fils et l'âne" qui vous démontre que l'on "ne peut contenter tout le monde et son père".

Autrement dit M. Johnson devra choisir avant que le peuple ait à choisir.

Caisse de retraite



...mettre fin au drame des vieux

▶ **Qu'est-ce que ça va coûter**

▶ **Qui va payer**

▶ **Qu'est-ce qu'on va recevoir**

▶ **Qu'est-ce qu'on va faire de nos millions**

▶ **pages 12 à 15**

Ce que ça va coûter

3.6 p.c. du revenu (moins \$600) pour la plupart des travailleurs. Mais pas pour tous. Il y a des exceptions. Ceux qui gagnent moins de \$600 par année ne paieront rien. Ceux qui gagnent plus de \$5,600 ne donneront rien de plus que ceux qui gagnent \$5,600. Autrement dit, seul le revenu entre \$600 et \$5,600 sera imposé. Et ceux qui gagnent moins de \$600 ne recevront rien. Par contre, ceux qui gagnent plus de \$5,600 retireront le même montant que ceux qui gagnent \$5,600.

Deux exemples:

Une mère de famille qui ne travaille pas à l'extérieur ne paiera rien. Mais, à l'âge de la retraite, elle ne recevra rien non plus.

Un président de banque, qui gagne \$100,000, paiera seulement pour le premier \$5,000. Et il aura droit à une pension, tout comme celui qui gagne \$5,600.

Qui va payer



L'employeur:
1.8 p.c.



L'employé:
1.8 p.c.
La part du
travailleur
sera retenue
sur son
salaire

Voici comment ça fonctionne

Si je gagne \$80 par semaine, ça me fait un salaire de \$4,160 par année. Je ne paie rien pour les premiers \$600. Mon revenu imposable est donc de \$4,160 moins \$600, soit \$3,560. Je paierai donc 1.8 p.c. de \$3,560, c'est-à-dire \$64 par année ou \$1.23 par semaine.

Ce qu'on va recevoir

Revenu mensuel	Revenu mensuel cotisable	Montant de la cotisation 1.8%
\$100.	\$ 50.	\$0.90
150.	100.	1.80
200.	150.	2.70
250.	200.	3.60
300.	250.	4.50
350.	300.	5.90
400.	350.	6.30
500.	366.67	6.60

A noter

- Les cotisations sont déductibles de l'impôt sur le revenu
- Les limites du revenu imposable pourront varier selon la hausse ou la baisse du coût de la vie
- Un père de 10 enfants paie la même chose que son voisin qui n'en a pas et qui gagne le même salaire



Ce qu'on va recevoir

La pension provinciale sera égale au quart du revenu moyen du cotisant.

Si mon revenu moyen est de \$100 par semaine, ma pension provinciale sera de \$25.

A 70 ans, l'âge de la retraite, tout travailleur recevra :

- La pension de vieillesse (fédérale) \$75 par mois
- La pension payée par la caisse de retraite provinciale
- S'il existe un programme privé dans son entreprise, le travailleur recevra en outre la pension pour laquelle il a payé, en plus d'avoir contribué à la caisse provinciale de retraite. C'est cette pension qui fera la différence entre les retraités "à l'aise", et ceux qui pourront tout juste subsister.



Quand il sera grand, de quoi vivra-t-on ?

Des dispositions spéciales sont prévues pour les veuves, les orphelins et les invalides

Le revenu d'un couple à l'âge de la retraite

Revenu moyen mensuel du mari	Pension provinciale du mari	Pension de vieillesse du mari	Pension de vieillesse de l'épouse	T O T A L
\$100.	\$ 25.	\$75.	\$75.	\$175.
200.	50.	75.	75.	200.
300.	75.	75.	75.	225.
400.	100.	75.	75.	250.
416.67	104.17	75.	75.	259.17

Ce qu'on va faire de nos millions en attendant

Notre argent sera remis à la caisse de dépôt

Les cotisations seront d'abord perçues par la Caisse de retraite, qui sera également chargée de distribuer les pensions aux personnes âgées et les prestations à certaines personnes, comme les veuves et les invalides. Cette caisse remettra les sommes qui ne sont pas immédiatement reversées sous forme de pensions ou de prestations, la plus grande partie des argent recueillis, à un autre organisme: la Caisse de dépôt et de placement qui verra à les administrer et à les faire fructifier.

Pourquoi faire

1. Acheter certaines catégories d'obligations publiques

La Caisse de dépôt pourra:

- Acheter et détenir ce qu'elle voudra d'obligations émises par le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et la Banque internationale de reconstruction et de développement
- Acquérir des obligations garanties par le gouvernement du Québec
- Acquérir des obligations émises par les municipalités et les commissions scolaires pour un montant qui ne devra jamais dépasser 20 pour cent du total des obligations émises par une municipalité ou une commission scolaire

2. Investir sous certaines conditions dans l'industrie

- La Caisse de dépôt ne pourra pas investir plus de 7 pour cent de ses fonds dans l'industrie
- Elle ne pourra pas détenir, dans une entreprise, plus de 30 pour cent des capitaux

Ce qu'il faut retenir

- Les fonds accumulés serviront surtout à financer les emprunts du gouvernement québécois
- Une partie servira à financer les emprunts des municipalités et des commissions scolaires
- Les fonds ne serviront qu'accessoirement au développement industriel
- Le placement des fonds rapportera des intérêts qui vont s'ajouter à la Caisse



La caisse de retraite que la CSN réclame

Cotisations

- Que le revenu imposable se situe entre \$1,500 et \$8,000
- Que le montant de la cotisation soit égal à 4 pour cent du revenu cotisable
- Que l'employeur puisse payer la part de cotisation de l'employé

Pension

- La CSN demande que la pension soit portée à \$100 par mois
- Qu'elle soit payable à 65 ans

Placements

- La CSN demande que la Caisse de dépôt puisse investir jusqu'à 15 pour cent de son actif dans l'industrie

Uniformity is not liberty

When the impression spreads that everyone must conform at the ideas conscripted in the service of the authorities, and that there is fear to speak otherwise, a rigid calm could soon force every-one into conformity.

Once conformity was achieved, the merest opposing whisper in the dark would sound like a shriek in broad daylight.

We are not yet living in such a situation. But one can feel that the present climate is making many people uncomfortable.

At present many workers hesitate to give their opinion on many questions. If they do it, because they are exasperated, they often do it anonymously.

For the individual who feels cornered, his union provides a good place for self-expression. Later the union can always make known publicly the view of the majority of the members.

This is a sure way of to avoid the feeling of helplessness that comes from not being able to speak out.

Freedom is varied, noisy and joyous. It is all the opposite of the rigid calm of conformity, in which everyone repeats the same thing.

Richard Daignault

For Quebec Plumbers, Electricians — Victory!

QUEBEC — Everyone who is in the field of construction work knows what a nightmare it is.

In Quebec City, and the surrounding area, conditions are about 10 years behind Montreal, according to Réal Labelle, technical adviser to the building trades federation and CNTU vice-president.

That is why the victory of the 1,200 plumbers and electricians in the Quebec City area against some 250 employers (most of them small-scale firms) is of tremendous significance.

After eight months of fruitless negotiation, the employees voted to strike and it took a five-week stoppage to bring the employers around to signing a collective agreement.

The importance of this victory will be readily grasped. The employees obtained a seniority clause, the closed shop, exclusive hiring powers, and finally the right to appoint shop stewards on the job sites. Moreover a new procedure to deal with grievances was worked out.

This should mean a big difference in working conditions. Financially, the strikers did all right. They obtained a .60 hourly wage increase spread over a 32-month period, with a .20 slice effective immediately.

Wages of senior employees are therefore raised to \$2.85 and will reach \$3.25 hourly by May 1, 1967.

The fight waged by the Quebec strikers was particularly rough, not only because the employers stubbornly refused to negotiate but because american unions moved into the fight at a crucial moment.

Strikers' committees were particularly effective. Young members of the union played a major role in the committees. Many of them plan to pursue their interest in the labor movement.

One highlight of the strike was a mass meeting organized by all other construction trades in the Quebec area. It was highly successful and showed the people of Quebec that the construction workers are united in their fight for betterment of their lot. Many wives attended this meeting and helped make it a particularly remarkable event.

Laws are for everybody! Even Steinberg, Dominion, Dionne not above law

When a worker goes on strike and goes on the picket line with a placard he knows from experience that he is risking a great deal. He might be injured or he might wind up jail. Yet

he is exercising his legal right, the only one the law gives him, to protest against an unfair employer.

Now take the case of Steinberg, Dominion Stores, and Les magasins Dionne, three large food retailing concerns in Montreal.

A government decree says all food stores must close Mondays until 1 p.m. The vast majority of stores have complied with this decree, which has the force of law.

It is easy to understand why the government decreed this. Store employees have to work incredibly long hours. The decree is designed to make their work week at little more reasonable.

Well Steinberg, Dominion and Dionne have simply ignored the law. More than 400 charges have been made against them for violation of the decree.

The excuse for all this is that Steinberg questioned the validity of the decree, in court, and on that basis succeeded in obtaining an injunction.

So on the one hand the three companies violate the decree and on the other are exposed to continuous charges for violating the same decree.

This kind of situation can only lead to a feeling of tremendous injustice among the working class, and if the law makers are in any way aware of what this means, they will see that an end is put to it immediately.

Laws are laws and they're for everybody!



Il ne suffit pas d'être belle



Travailler quarante heures par semaine est une corvée ou un plaisir, selon que l'on porte ou non intérêt à son travail. De plus en plus, le travail ne sera plus considéré uniquement en fonction du salaire à gagner. On le choisira pour sa satisfaction personnelle, pour son épanouissement individuel.

Peut-être n'avez-vous pas eu l'occasion de choisir votre travail. Cependant une occasion unique s'offre à vous qui vous permettra éventuellement de faire un tel choix, ou tout au moins d'améliorer votre situation actuelle.

Qui n'a jamais songé, un soir par semaine, à quitter la maison, question de se changer les idées? Alors pourquoi ne pas s'inscrire à un cours de perfectionnement dans la discipline de votre choix?

S'il s'agit d'une discipline connexe à votre travail, votre patron consentira peut-être à partager les frais? Si vous désirez vous divertir tout en apprenant, pourquoi ne pas suivre un cours de langue ou d'histoire?

Et pour économiser tout en dépensant, vous pouvez suivre un cours de couture ou d'art culinaire. Vous découvrirez mille et un trucs...

La belle au travail... Peut-être actuellement... Mais déjà sa compétence doit être de taille et rivaliser avec sa beauté. Car si historiquement le travail de la femme s'explique par les besoins de la société, c'est la seule compétence qui justifiera la véritable promotion de la femme au travail extérieur.

Renée HOUDE

raymonde lorrain

La fumisterie des pages féminines

Tous les cerveaux doivent être utilisés.

Je n'apprécie guère le fait que la plupart des publications réservent une page spéciale pour les femmes. Des titres comme: univers féminin, billet féminin, intérêt féminin, vie féminine, etc., ont quelque chose de mythique et de provoquant.

Sous l'intérêt que portent nos journaux, magazines, à leurs lectrices, se cache une volonté consciente ou non de maintenir la femme dans un univers restreint et choisi sans son approbation. Il suffit pour s'en con-

vaincre de regarder ce qu'ils présentent dans "la page féminine", recettes, mode, mondantés, articles d'intérêt secondaire et plusieurs tout à fait inutiles. On pourra objecter que les femmes aiment ce genre de choses et que si des changements importants étaient effectués, elles réclameraient la formule actuelle.

Il est probable qu'il en serait ainsi, si on s'arrange pour que cela soit. Tout changement brutal suscite une réaction similaire.

Il est souhaitable que les nouvelles publications ne prennent

pas cette fâcheuse habitude et que les autres fassent — par étapes — des modifications qui amèneront les femmes à lire le journal, la revue, au complet et à s'intéresser à tout graduellement.

La société y gagnerait certainement à se servir de tous ses cerveaux.

Actuellement le Québec n'a pas — encore moins qu'auparavant — les moyens de s'en priver. Tous ceux qui prétendent servir les intérêts des Canadiens français devraient y réfléchir sérieusement.

Va falloir que les patrons changent parce qu'ils vont se faire sonner la tête

par André Béliveau

Ça faisait longtemps que je les avertissais, moi. Je leur disais: "Si ça change pas, mes bongueux de tarlets, on va vous le fermer de Halifax à Vancouver, votre beau ministère des Postes..."

William Houle, 47 ans, petit homme au crâne dégarni et à la verte parlure; William Houle, l'homme fort des employés des Postes, le grand responsable de l'éveil de ces fonctionnaires qui ont fait trembler un gouvernement et qui ont entr'ouvert à des dizaines de milliers d'autres fonctionnaires la porte vers la négociation collective...

Presque inconnu avant la grève, Houle est devenu du jour au lendemain, une sorte de célébrité nationale.

Né aux Etats-Unis, de parents canadiens qui le ramènent à Montréal alors qu'il est encore enfant. Il a neuf ans quand son père meurt. Etudes secondaires, l'équivalent d'une 11e. La crise le surprend à 18 ans commis derrière le comptoir d'un magasin. "C'est là que je suis devenu socialiste, en voyant pleurer des femmes qui me demandaient du sucre puis du lait. On disait que j'étais chanceux parce que j'avais une job régulière à 12 piastres et demie par semaine. Tu regardes ça, puis tu te demandes ce qui se passe..."

En 1942, il s'enrôle dans l'infanterie. "Pas par patriotisme ni pour sauver la démocratie, mais parce que

c'était moins dur que de travailler 70 heures par semaine dans un magasin". Au bout d'un an, il est sergent. "J'avais une grand'gueule..." On lui demande s'il se pense apte à devenir officier. "Je leur ai répondu que j'étais capable de faire aussi bien que les merles qu'ils nous envoyaient au peloton..." Il est promu lieutenant. Trois ans plus tard, une semaine avant son départ pour l'Europe, l'Allemagne croule. "Ils me voyaient venir..."

William Houle quitte alors l'armée, mais il en restera marqué. "C'est là, en tout cas, que j'ai appris à parler aux gars. Aujourd'hui, quand il faut parler fort ou parler mal pour se faire comprendre, je suis capable..."

En effet. Ceux qui ont assisté à ses assemblées syndicales le savent.

Après la guerre, Houle retourne dans les fruits et légumes. En 1951, il entre aux Postes, à \$185 par mois. Il a 34 ans.

Ses premiers contacts avec l'Association des employés des Postes le déçoivent. "Du mémérage, de la jalousie, des intrigues, un "family compact" qui servait seulement à maintenir un régime de passe-droits..." Il se dit qu'il peut essayer de changer ça.

En '56, élu délégué d'atelier, Houle assiste au congrès national de Sherbrooke. "Les gars de Toronto réclamaient déjà le droit de grève, mais notre délégation faisait pitié. Les gars levaient la main sans dire un mot." Après le congrès, il se porte candidat à la présidence de la section montréalaise de l'Association et est élu. Il parle de convention collective pour la première fois. Les autres lui demandent ce que c'est ça, une convention collective.

En '59, au congrès de Winnipeg, Montréal parle fort et Houle est élu vice-président national. Il est réélu en 1962. Avec quelques camarades de Montréal, de Toronto et de Vancouver, il trouve le nerf sensible, secoue les gars.

Il y a un mois, les postiers ont relevé la tête. Le courrier a été virtuellement paralysé dans tout le pays, en dépit de l'opposition des dirigeants nationaux et du CTC. La FTQ, par contre, a aidé les grévistes de façon tangible.

Aujourd'hui, Houle et les autres radicaux de l'organisme se préparent aux élections qui auront lieu au congrès de Toronto, fin septembre. Ils prédisent la défaite des dirigeants nationaux, qu'ils considèrent comme des "briseurs de grève". "On va te débarquer ces moineaux-là, mon ami! On va élire cinq nouveaux gars. Puis si on ne trouve pas de bon candidat pour battre le président actuel, c'est moi qui m'en chargerai. Si je me présente, je serai élu au premier tour



de scrutin, contre n'importe quel adversaire. Ça paraît effronté de dire ça, hein? Mais c'est ça..."

Houle affirme cependant qu'il préférerait rester au Québec. Le vieux socialiste aime travailler dans ce pays "où, dit-il, on ne respecte plus l'autorité seulement parce que c'est l'autorité. Nous autres, on n'est plus des soumis. Va falloir que les patrons changent, parce qu'ils vont se faire sonner la tête sur les murs. Notre grève, c'est la section des staffs de nuit qui l'a tenue 17 jours. Des gars de 22, 25 ans..."

Par contre, William Houle se hérisse quand on lui demande si sa lutte est la lutte des Québécois contre les Anglais. "C'est pas le Français contre l'Anglais, c'est l'ouvrier contre le cochon. Le séparatisme, j'y crois pas. Le Québec n'est plus en état de défense, il attaque, il s'étire en dehors. Pourquoi créer des barrières? Les Ontariens ont fait leur argent sur notre dos, il est temps qu'on fasse la même chose sur le leur..."

L'homme revient à sa marotte: "Cherche au fond du nationalisme, du séparatisme, gratte un peu. Là comme ailleurs, le problème, c'est un problème économique. Toutes les divisions naissent d'un problème économique. Moi, je peux pas voir l'Etat moderne sans une grosse teinte de socialisme. D'ailleurs, c'est ça que les gens veulent, le socialisme, quand ils disent que "le gouvernement devrait y voir", "qu'il devrait y avoir des lois pour ça..." Seulement, ils ont peur du mot "socialisme"..."

— La politique, ça vous dirait quelque chose?

— Peut-être plus tard, je sais pas...

— Avec les... libéraux?

— Pas de crise de danger! Ils sont mieux que les conservateurs, tu vas dire, mais parle-moi pas de gars qui ont pas de doctrine, qui savent pas se battre pour une idée! Non, moi, la politique me tenterait s'il y avait un vrai parti de gauche, quelque chose de cochon un peu... Le NPD, je l'aime bien, mais il est trop conservateur..."

Du monde à saluer!

Moi, quand je rencontre un postier, je le salue.

Je salue aussi les chauffeurs d'autobus de la Provincial ou de la CTM.

Si les employés du port portaient un uniforme, je les saluerais également.

Tout comme je saluerais les victimes de La Grenade, de la Domtar, à Portneuf et de la Noranda, à Valleyfield.

Je n'oublie pas les employés d'hôpitaux, les fonctionnaires, les plombiers et les électriciens de Québec, tous ceux qui se battent pour que continue pour eux, enfin, la révolution tranquille.

Vous dites: "Ça en fait du monde à saluer!"

C'est vrai.

Un jour on pourra tous se saluer!

J. G.

Le monde au travail

Franco torture encore les travailleurs

Les nouvelles qui nous arrivent d'Espagne dépassent notre imagination. Pendant que les autorités espagnoles s'ingénient à faire croire, à qui veut les écouter, que le régime franquiste est devenu digne de figurer dans la liste des pays démocratiques; tandis que le ministre du Travail espagnol usant de la tribune de la conférence de l'Organisation internationale du travail expliquait, il y a quelque temps à Genève, aux représentants du monde entier, que son pays était à l'avant-garde du progrès social et de la liberté en prévoyant notamment une modification du code pénal qui doit — soi-disant — "soustraire à la qualification de délit les grèves économiques et professionnelles" — nous apprenions que plusieurs militants ouvriers étaient odieusement torturés par la police espagnole !

Reprenons ici directement quelques extraits d'un rapport qui relate avec exactitude et précisions les faits et les sévices auxquels nous faisons allusion.

... Le 8 mai dernier, à Mondragón, vers 19 h., quatre camarades : Sabino Urrutia et Inaki Ibarguen, de Vizcaya; Luis Extabe et Jésus Otaguy, de Guipuzcoa, étaient arrêtés par la garde civile. Ils avaient reçu chez eux, peu de temps avant, quelques milliers d'exemplaires du journal "Landeya", organe de l'importante confédération syndicale : La solidarité des travailleurs basques...

... Arrivés au quartier de la garde civile de Mondragón, Urrutia, Ibarguen, Extabe et Otaduy connurent tous les quatre le même sort. Avant même qu'on leur ait demandé leur nom, neuf individus armés de verges



les rouèrent de coups de la tête aux pieds.

Ils furent ensuite conduits devant le capitaine et le lieutenant de la garde qui leur firent subir un interrogatoire de 72 heures, pendant lequel on tenta de les faire parler sur la provenance et la destination du matériel confisqué, à l'aide des moyens classiques d'aimable persuasion.

Ils furent de nouveau roués de coups, reçurent des coups de poing à la figure et laissés en repos pendant à peine un quart d'heure entre chaque torture.

Nous savons maintenant qu'ils ont été inculpés par le tribunal d'ordre public.

Non, le régime franquiste, malgré

ses efforts de propagande et la complicité de quantité de pays occidentaux et même de certaines démocraties populaires, trop soucieux les uns et les autres d'intérêts économiques, ne veut laisser aucune chance aux vrais démocrates. Les travailleurs et les syndicats espagnols qui luttent et souffrent pour l'instauration de la liberté devront d'ailleurs commencer à compter leurs amis.

Nous avons l'honneur de nous considérer parmi ces amis. Nous n'avons jusqu'à ce jour jamais ménagé nos efforts; nous les poursuivrons jusqu'à l'instauration de la liberté. L'année qui vient comptera dans l'histoire de l'Espagne et nous donnera l'occasion de manifester d'une manière décisive notre solidarité.

CFDT

Jogues girard

Jusqu'à la guerre mondiale au Vietnam? Pourquoi?

La guerre du Vietnam va s'aggraver ces temps-ci : succès vietcongs, décision des Etats-Unis de s'engager à fond là-dedans, "escalade" des moyens employés, vers l'usage éventuel des armes nucléaires ou même la guerre mondiale.

Washington prépare une lente reconquête du Sud-Vietnam, qui peut fort bien demander vingt ans, soit l'âge qu'a déjà cette guerre.

Mais, pourquoi diable, se bat-on ?

Actuellement, c'est l'effet de l'anticommunisme. Au départ, à la suite d'expédients des politiques japonaise et française.

C'est dans le cadre de son entreprise de conquête de la Chine que le Japon

entra dans la seconde guerre mondiale. La victoire d'Hitler sur la France donna aux Nippons l'occasion d'occuper le Vietnam pour faire le blocus de la Chine. Peu avant sa défaite, Tokyo proclama l'indépendance du Vietnam, pour alléger sa situation militaire.

Ces événements stimulèrent fort le nationalisme vietnamien, où les communistes devinrent vite prépondérants. Les Français entreprirent de reconquérir le pays, mais ne réussirent jamais. Ils eurent beau finir par créer un gouvernement fantoche et lui accorder une "indépendance", rien n'y fit.

Histoire d'obtenir l'aide des Etats-Unis, la France baptisa croisade anticommuniste sa guerre coloniale : le truc fut efficace, mais n'empêcha pas la défaite française.

L'armée française vaincue à Dien-Bien-Phu en 1954, on fit un compromis : départ de la France, division du pays en deux, pour deux ans, puis élections et réunification.

Les Vietminhs vainqueurs des Français prirent le pouvoir au nord; quant au sud, Washington, craignant une victoire communiste aux élections, y installa un dictateur, Diem, et on ne parla plus d'élections.

Dans ce pays coupé en deux, le nord est privé du riz qu'il recevrait normalement du sud fertile.

D'un part, le refus de la division par le nord et la dictature de Diem et successeurs, de l'autre, l'anticommunisme américain, font durer la lutte.

Laporte sort de ses gonds

"La culture pour le peuple... est en marche au ministère"

"Ton article est profondément injuste... Ce qui se prépare... mes directives... plus une troupe de théâtre n'ira jouer à l'étranger sans avoir soumis un projet de tournée dans la province".

Quelques heures à peine après l'arrivée de la livraison de juillet du "Travail" à Québec, le ministre des Affaires culturelles nous donnait un coup de téléphone. Il n'était peut-être pas furieux mais le moins qu'on puisse écrire c'est que son ton était plutôt violent.

"Les conclusions de ton article, d'accord. Pourquoi penses-tu que Drapeau n'aura pas son opéra? Montréal est déjà favorisé au point de vue culturel par rapport au reste du Québec... Je suis d'accord sur tout ce que tu as écrit. Mais c'est déjà en marche."

Voilà les réalisations du ministère des Affaires culturelles dans le domaine de la diffusion de la culture.

Du côté du cinéma, particulièrement de la diffusion du film, c'est à l'étude. Le problème est complexe, l'industrie du film étant entre les mains de capitalistes étrangers.

Par ailleurs, M. Frégault admet qu'on ne saurait laisser aux impresarii le soin de veiller aux échanges culturels avec les autres pays. Ici il y a une leueur: une commission conjointe dite de coopération franco-québécoise a été formée à la suite des accords culturels conclus avec le gouvernement français par M. Gérin-Lajoie, l'hiver dernier. Cinq représentants du ministère des Affaires culturelles y siègent.

M. Frégault est convaincu que le peuple canadien-français a soif de cul-

ture. Les expériences tentées, particulièrement dans le domaine du livre, ont été des réussites.

Le ministère des Affaires culturelles existe depuis quatre ans. Ce qu'il a fait depuis est-il suffisant? Pourrait-on attendre plus? Que dans l'absolu ce soit peu, je pense bien que nous sommes tous d'accord.

Il est plus que temps que le ministre, si loquace au téléphone, se décide à sortir son "livre blanc" et nous expose, non ses bonnes intentions, mais sa politique. Qu'il définisse sa philosophie, ses objectifs, les étapes qu'il s'est fixées.

Sinon il n'a pas fini de lire des commentaires "injustes". Nous ne pouvons quand même pas tenir compte de ce qu'il ne dit pas.

J. G.



Le Conservatoire déloge La Poutine

Ce qui est en marche, le sous-ministre, M. Guy Frégault, nous l'exposait le lendemain matin.

Un thème: "la décentralisation culturelle".

Le plus bel exemple de cette politique: le "Théâtre National", rue Ste-Catherine dans l'est de Montréal, célèbre par les spectacles de La Poutine et de Ti-Zoune, sera mis, cet automne, à la disposition du centre d'Art dramatique du Conservatoire de la province. Cette troupe, qui est en fait la troupe de la province, a donné, l'an dernier, des spectacles dans 44 villes du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, voire même de l'Etat du Maine.

Cette année une innovation: une exposition d'oeuvres d'art dans cinq villes de la province, dont deux dans la région de Montréal. Et une expérience tentée l'an dernier que l'on renouvellera: une exposition du livre dans cinq centres. L'an dernier, ce fut, au dire de M. Frégault, un très grand succès.

Ajouter l'orchestre symphonique de Québec qui va jouer dans 14 villes et les subventions aux bibliothèques publiques qui se sont élevées, en '63-64, à près d'un million de dollars.

C'est triste de vivre comme ça

Monsieur le rédacteur,

En lisant le journal Le Travail ce mois-ci, j'ai vu que les syndicats demandaient à notre bon gouvernement le salaire de \$1.00 l'heure et \$1.25 après six mois pour tous les travailleurs. C'est très bien.

Moi, ça fait cinq ans que je travaille au même endroit. Je n'ai jamais perdu une minute. Je vais vous expliquer mon cas. Mon mari ne travaille pas et n'a aucune pension. Il a 64 ans. Il a demandé une pension et on la lui a refusée parce qu'il n'est pas assez invalide.

Mon salaire est, pour 37 heures et 30 minutes d'ouvrage, de \$37.97 par semaine, une fois qu'on a déduit l'union, l'assurance-groupe, l'assurance-chômage et le comité conjoint. C'est très mince. Nous n'avons pas d'enfant, mais il faut manger et payer le manger, le loyer, le chauffage, l'électricité, l'eau et un petit peu de linge. Avec tout cela, on est sur la finance à l'année.

Quand on a fait enquête sur la demande de mon mari, on nous a demandé combien ça nous coûtait pour les journaux, les produits de beauté, les médicaments. Pensez-y donc, avec mon salaire, il n'est pas question de produits de beauté, ni même de remèdes.

Le seul journal que je reçois, c'est Le Travail parce que j'appartiens à l'union.

C'est triste de vivre comme cela quand notre premier ministre se promène à nos frais. Les taxes sont là pour les pauvres comme pour les riches. J'en aurais beaucoup à vous écrire, mais cela serait trop long et comme je n'écris pas bien, je ne veux pas vous ennuyer. Comme je suis syndiquée, je voudrais faire paraître ma lettre dans notre journal. Mais mettez-y un peu d'ordre, car l'instruction fait défaut.

Une syndiquée qui lit notre journal tous les mois, car c'est le seul que je peux lire.

Lâche pas Vigneault

L'ami Gilles Vigneault a gagné le premier prix au festival international de la chanson, à Sopot, en Pologne. L'oeuvre primée est: "Mon pays". Elle était interprétée par Monique Leyrac. L'an dernier, au même festival, Vigneault avait gagné le second prix avec "Jack Molonoy", interprétée par Pauline Julien.

"Le Travail" félicite l'auteur et l'interprète. Nous en profitons pour saluer en Gilles Vigneault, un authentique ami des travailleurs et un pionnier de la diffusion de la culture. Il n'est pas une région de la province où traînant, micro, affiches et projecteur, l'ami Gilles n'ait été rencontré son public. Bravo Vigneault!

Le Québec au travail

BEAUHARNOIS — Le contremaître Roger Lafrance que la Chromium Mining & Smelting avait placé en congé autorisé le 30 juin dernier a été réinstallé par la compagnie, le 16 août, malgré les protestations du syndicat.

On se souvient que les employés de cette usine avaient déclenché une grève, le 28 juin, en guise de protestation contre l'attitude de la compagnie qui faisait la sourde oreille aux demandes du syndicat qui réclamait depuis longtemps des vêtements spéciaux pour le travail ainsi que d'autres mesures de sécurité.

Ces réclamations étaient pleinement justifiées car l'usine de Beauharnois compte déjà quatre victimes. La dernière tragédie — qui fut à l'origine de l'arrêt de travail — a eu lieu le 19 juin et elle a coûté la vie à un jeune travailleur de 22 ans.

Le syndicat est d'avis que le contremaître Lafrance a sa part de responsabilité dans les conditions de travail qui prévalent dans cette usine. Cependant, le syndicat a décidé pour le moment de ne pas bouger...



SOREL — Les travailleurs de la construction ont franchi un grand pas récemment lors de la signature d'une convention collective de travail d'une durée de trois ans entre la compagnie Inspiration Ltée et le Syndicat national des ouvriers du bâtiment de Sorel (CSN).

Cette convention lie également les sous-traitants. Ces derniers sont même obligés de déduire les cotisations syndicales à la source tout comme la compagnie Inspiration.

Les travailleurs ont obtenu la reconnaissance de deux agents de griefs qui seront les derniers mis-à-pied, si jamais le cas se présentait.

Dans le cas de mise-à-pied, chaque employé ainsi affecté doit recevoir un avis de 48 heures. De plus, une clause d'ancienneté stipule qu'ils seront les premiers rappelés au travail, suivant l'ordre d'ancienneté dans le métier donné.

Par ailleurs, les employés locaux ont la préférence d'emploi. Peuvent bénéficier de cette clause, les travailleurs résidant dans les comtés de Yamaska, Richelieu et Verchères.

De plus, le comité des griefs se compose de deux représentants patronaux et de deux représentants ouvriers. Ce comité doit se

réunir le mercredi de chaque semaine afin de régler tout différend pouvant découler de l'application et de l'interprétation de la convention et même de tout autre différend pouvant surgir entre l'employeur et ses employés.

Pour ce qui est des conditions de travail, il faudra s'en tenir à celles édictées par le décret 2210 et ses amendements.



Le jour de sa fondation, la Compagnie Inspiration qui embauchera 400 employés pour la construction de la centrale thermique à Tracy, a accepté de faire la déduction sur la paie de ses employés qui en feront la demande, et cet argent sera déposé à la caisse d'économie. Plusieurs contracteurs qui font déjà la retenue des cotisations syndicales sur paie suivront l'exemple de cette première par voie de négociations.

Les élections des membres de l'administration ont eu lieu à la dernière assemblée générale du Syndicat :

Simon Boisvert, de St-Robert, a été nommé secrétaire-gérant; Robert Bourque, président; Albert Ouellet, vice-président; Claude Bourgault, directeur; Wilfrid Couturier, secrétaire; Urbain Théroix, directeur.

SOREL — Les travailleurs du Syndicat national des ouvriers du bâtiment de Sorel Inc. ont fondé leur caisse d'économie et créé par le fait même un précédent.

Les travailleurs de la construction du district de Richelieu-Verchères conscients de leur situation économique ont décidé de passer à l'action, et de sortir des griffes des "requins de la finance". Cette caisse servira uniquement aux travailleurs de la construction et l'argent déposé par les sociétaires, sera prêté aux sociétaires seulement à des taux d'intérêt très bas et ce, sans endosseurs.

Tous les travailleurs de la construction désirant faire partie de cette caisse d'économie, sont priés de se renseigner à la caisse d'économie au 900, rue de l'Église à Tracy, au bureau de la construction ou de se renseigner auprès de leurs confrères de travail qui sont déjà membres.

TROIS-RIVIERES — Le Ministère du travail a désigné un arbitre pour régler les griefs des "Distributeur de pain" et ceux des "Employés de l'intérieur" des boulangeries du Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières: Lemire & Frère, Breton, Saint-Denis et Lavolette.

Le Syndicat des vitriers de la Mauricie et celui des plombiers de la région de Trois-Rivières procèdent actuellement à la préparation de leur prochaine convention collective de travail.

L'assemblée générale des ouvriers de la Voirie provinciale s'est déroulée récemment à Trois-Rivières. Des élections furent tenues et dans les sous-sections de comté, (Champlain-Trois-Rivières, St-Maurice, Lavolette et Maskinongé) furent élus à la présidence: Raymond Bussières, Réal Guillemette, René Auger, Arthur Fréchette. La section régionale sera dirigée par le confrère Raymond Bussières.

SHAWINIGAN — Lors de la dernière assemblée du Conseil central, pour faire suite à la décision du congrès, on a procédé à la formation d'un comité de Relations extérieures qui sera composé d'un représentant de chacun des syndicats affiliés au Conseil central nommé par le syndicat même.

Outre le confrère Robert Lamy, président du comité, cinq syndicats ont jusqu'à maintenant choisi leurs membres. Ce sont les confrères Edouard Boulet, du syndicat des employés de l'Hôpital Ste-Thérèse, Gerald Greendale du syndicat national des employés de Canadian Converters, H. Tousignant du syndicat national des employés municipaux de Grand'Mère, Côme Laverigne du syndicat national des employés de l'Aluminium et la compagnie Madeleine Girard du syndicat des travailleurs en chaussure de Grand'Mère.



ST-THIMOTHÉE D'HEROUXVILLE — L'on apprend la fondation du Syndicat des employés de la Manutention du bois (Consol. Paper). La demande d'accréditation a été placée à la Commission des Relations du Travail.

SHAWINIGAN — Les syndicats de la "Canadian Carborundum" œuvrent à la préparation de leurs négociations qui doivent débiter vers la fin du présent mois. L'on nous a signalé que les demandes se feront nombreuses, vu l'interprétation arbitrale de la dernière convention, du côté patronal.

JOLLETTE — L'École d'action ouvrière est en marche. En effet, les trois Conseils centraux de la Mauricie, (Jollette, Shawinigan et Trois-Rivières) ont établi en étroite collaboration un programme en quatre points: les syndicats suivront des cours sur: 1.—Initiation syndicale, 2.—Technique d'enquêtes et analyse des griefs; 3.—La législation du travail; 4.—Formation d'animateurs de vie syndicale.

Les premières journées d'étude seront tenues à St-Gabriel de Brandon, (au Pavillon Blanc), les 10, 11 et 12 septembre 1965.



CAP-DE-LA-MADELEINE — Les Auxiliaires de l'Hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine et les employés de bureau de la "Reynolds Aluminum Co. of Canada Ltd" de la même cité, ont reçu leur certificat d'accréditation. Ces deux nouveaux syndicats préparent leur convention collective et l'on prévoit que les négociations débiteront ce mois-ci.

TROIS-RIVIERES — Une première rencontre du correspondant syndical avec les confrères Racette, Teller et Martel a eu lieu au bureau régional de la C.S.N. lundi le 6 juillet dernier. Au cours de cette entrevue, il a été convenu que les permanents de la C.S.N. et les Syndicats de la région seront les sources d'approvisionnement du courriériste trifluvien.

SHAWINIGAN — De la ville de l'électricité, nous apprenons qu'une convention collective comportant d'appréciables avantages fut signée à la Boulangerie Eugène Morin et à la Pâtisserie Robitaille & Bédard.

Il en est de même chez les Policiers de la Tuque.

Jean-Guy Brault, chef syndical, a perdu la vie dans un accident

C'est par ces mots que "Le Devoir" de Montréal annonçait le 24 août dernier le décès accidentel du Président de la Section du Syndicat des Fonctionnaires Provinciaux du ministère de la Justice de Montréal, survenu la veille à 5h. 45. a.m. à St-Barthélémy, alors qu'il se rendait à Québec pour affaires syndicales rencontrer les premiers officiers du Syndicat provincial.

Il y avait exactement un an qu'il avait mis sur pied, avec des collaborateurs, la formation de la nouvelle section des employés de son ministère au sein du Syndicat, dont il avait alors assumé la présidence depuis lors.

Depuis un an il s'était donné corps et âme à la cause du syndicat, non seulement au ministère de la Justice (qui

s'appelait alors "Procureur général"), mais aussi à travers la Province de Québec, d'abord à Montréal, puis à St-Jérôme, Joliette, Sorel, St-Jean, St-Hyacinthe, Valleyfield, Drummondville, Sherbrooke et Québec.

Au service du gouvernement depuis douze (12) ans comme comptable au service de la loi Lacombe, division de la Cour de magistrat de Montréal, il jouissait de la confiance, du respect et de l'estime de ses supérieurs autant que de ses compagnons de travail. Après son travail de fonctionnaire, il consacrait ses loisirs, ses fins de semaine et même ses jours de vacances à l'amélioration de la vie syndicale et cela souvent au prix des plus grands sacrifices des douceurs de la vie familiale. En effet il était marié à Micheline Bourassa dont il eut trois enfants.

Agé de trente ans à peine, il avait de lourdes responsabilités. Il était membre du Comité de Finance du Syndicat provincial. Il a fallu qu'un malheureux accident vienne mettre fin à cette carrière prometteuse de réalisations.

Son départ crée un vide parmi les chefs de file des fonctionnaires, il est à souhaiter que son exemple entrainera beaucoup d'autres fonctionnaires à suivre la voie du devoir et du dévouement dans leur recherche du bien commun.

A sa jeune épouse et à sa famille, ses compagnons de travail et ses confrères syndicaux tiennent à offrir leurs plus sincères condoléances dans le deuil qui les frappe cruellement.

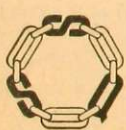
26 août 1965.

Philippe Bérubé,
Trésorier de Montréal
Syndicat des Fonctionnaires
du ministère de la Justice.



Assurance collective:
VIE
SALAIRE
ACCIDENT-MALADIE

LA MUTUELLE SSQ est
à la fois la plus ancienne
et la plus importante
entreprise du genre née
au Québec.



LA MUTUELLE SSQ

ASSURANCE-GROUPE
LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

Siège social: Québec 2, P.Q.

Succursales: Québec, Montréal, Sorel, Jonquière, Trois-Rivières

Un seul arrêt:
à la banque

Dans quelques minutes ils remonteront en voiture, ayant fait toutes leurs affaires de banque. Aujourd'hui, ils désirent toucher un chèque, aller chercher quelque chose dans leur coffret de sûreté, faire mettre à jour leur livret d'épargne. La prochaine fois, ils viendront peut-être, lui pour faire un emprunt, elle pour acheter un mandat pour la fête de sa tante. Un personnel compétent et empressé se tient à leur disposition. Sont-ils embarrassés devant un problème financier, le gérant est là, et c'est un homme de bon conseil. Service complet. Personnel expérimenté. Commodité: un seul arrêt pour faire toutes vos opérations de banque.

LES BANQUES À CHARTRE
DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

Leurs 5.650 succursales mettent à la portée de tout le monde, dans tout le Canada, tous les services bancaires.



Le Grand Voyageur aimait trop la terre

Depuis des siècles les Terriens ne savaient plus comment, ni où, occuper leurs longues années de loisirs. Vivre n'était plus un dur combat quotidien. Les machines faisaient tout, y compris la nourriture à partir de l'air, de l'eau, de ce que dans les temps reculés on appelait les déchets.

Les machines fournissaient également le soleil artificiel sous terre, l'air pur et frais partout.

Mais les Terriens, à cause du surpeuplement de leur planète, étaient condamnés à vivre dans des cellules de béton, dans des gratte-ciel ou des souterrains, en d'immenses cités climatisées artificiellement.

Une fois par mois les citoyens, à tour de rôle, pouvaient quitter leurs logis tout-confort et se promener quelques heures dans les étroits couloirs menant aux îlots de verdure, jalousement conservés au coeur des villes qui avaient tout dévoré.

A tous les cinq ans ceux qui le désiraient pouvaient passer quelques jours en Afrique, continent qu'on avait réservé comme parc mondial.

Lorsqu'enfin le premier vaisseau spatial, un modeste rafiôt d'à peine 2.000 passagers, s'envola vers la Lune, le long espoir commença. Des milliards d'hommes et de femmes se mirent à rêver d'exploration dans d'autres mondes inhabités.

On fut longtemps sans nouvelles de l'"Arche". C'est ainsi qu'on avait baptisé le premier navire d'excursion



à la Lune. Et peu à peu le long espoir fit place au grand désespoir.

Les suicides, longtemps combattus par les pilules de bonheur, réapparurent. Des jeunes, dans la fleur de l'âge, à peine âgés de cent ans, décidèrent d'abrèger leurs jours.

On vint bien près d'interrompre la construction des 100.000 vaisseaux de la seconde série.

Mais le "Grand Voyageur", initiateur des croisières outre-terre, ne désespéra pas. Suivant un plan précis, il promit à tous la possibilité de quitter la Terre à volonté.

Et un jour, l'Arche revint. Ivres d'espaces, les touristes du Cosmos avaient campé sur trois planètes et cassé la croûte sur 12 étoiles.

Ils parlaient d'immensités désertes,

d'astéroïdes grands comme des continents, où on pouvait se retrouver seul.

Par millions les Terriens s'inscrivent sur les listes de départ de la Compagnie spatiale d'excursions.

L'année du Grand Départ, (un à toutes les trois minutes dans les 10.000 ports stellaires) la Terre se vida des trois quarts de ses habitants.

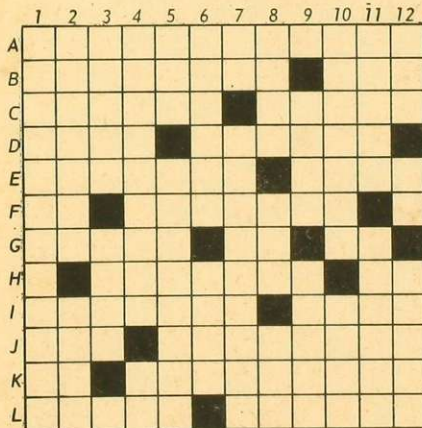
Le "Grand Voyageur" ne partit pas. Quant la dernière fusée embrasa le sol, il sourit à la piste périphiée.

Et sautant dans son aéroglisseur, il réalisa un vieux rêve de jeunesse.

Dans un antique canoë du musée d'anthropologie, il passa la nuit à rêvasser sur un lac du Parc Afrique... au clair de Lune.

(Un conte de Jacques Guay)

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- A— Caractère de ce qui est serviable
- B— Parsemées d'étoiles
"Noix", en anglais
- C— Petit repas
Qui porte une anse (fém)
- D— Changé de poste
Continent
- E— Dont les lettres furent successivement nommées (fém)
Placée, déposée
- F— Négation
Poir, frotter
- G— Nombre
Obtenu
Infinitif
- H— Poursuit devant la justice
En les
- I— Pressais
Mot enfantin signifiant "père"

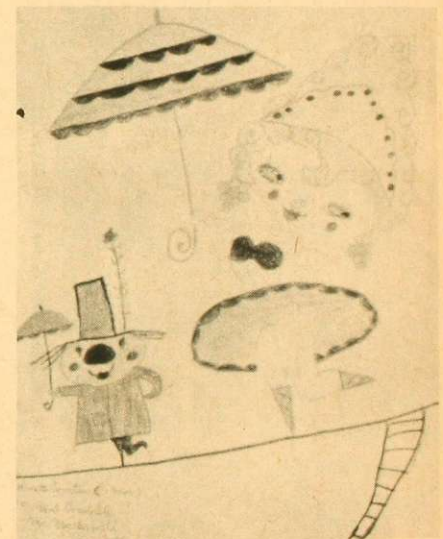
- J— "Glace" en anglais
Coupable de crime
- K— Conjonction
Appendice céphalique des arachnides
- L— Prénom féminin
Mettre en étalage

VERTICALEMENT

- 1— Division en segment
- 2— Boucher avec de l'étoupe
Saveur désagréable
- 3— Artère
Rivière du nord de la France
- 4— Qui concerne le vitellus (pl)
Démonstratif
- 5— Terre isolée
Couteau grossier
- 6— Qui sont au bon air (fém)
Irlande
- 7— Symbole du béryllium
Objet servant aux usages de la vie courante
- 8— Rivière d'Allemagne
Etat physiologique des mammifères qui les pousse à rechercher l'accouplement
Placa
- 9— Division administrative de la Grèce
Assaisonna d'épices
- 10— Donne l'inspiration
Petit anneau
- 11— Eliminées
Découvert localisé
- 12— Saison
Conjonction
Assaisonner

CONCOURS DE SEPTEMBRE

Les participants au concours No 1 n'ont qu'à reconstituer les dessins comme il se doit afin d'être éligibles. Le gagnant recevra \$10. de beaux livres d'enfants offerts par le journal "Le Travail".
Notre gagnant de juillet: GUY GAUTHIER (5 ans), 202, St-Ursule, Jonquière, Cté Lapointe.



JEU No. 2 — Comme les voyages autour de la terre sont très en vogue, nous vous demandons un dessin sur ce sujet. Le gagnant recevra du matériel d'artistes pour une valeur de \$10.
Notre gagnante de juillet: GINETTE COMTOIS (13 ans, 101, boul. Constable, Mc-Masterville).

La rentrée scolaire : du béton

Les grandes réformes du ministre, c'est pour l'an prochain

par Michel Lapalme

La rentrée scolaire apporte cette année beaucoup de béton et la disparition des examens de fin d'année. Il ne restera plus que l'examen de français et celui de mathématiques.

Beaucoup d'autres mesures radicales sont envisagées, elles seront appelées à modifier intégralement le régime des étudiants des cours élémentaire et secondaire, mais elles sont toutes retardées à l'an prochain.

Il y aura quelques exceptions pour de rares privilégiés (on n'est jamais de ceux-là), une dizaine d'institutions servant de laboratoires, leurs professeurs de souris blanches, de même que les étudiants.

Mais même ces laboratoires ne seront que rudimentaires. Au ministère de l'Education, on ne sait pas encore où ils seront situés. Certains doivent se mettre lentement à l'oeuvre qu'au milieu de l'année scolaire.

Pourtant, le "Règlement No 1" est déjà adopté. Il est même rendu public depuis le 13 mai et il annonce une réforme en profondeur de l'enseignement, réforme susceptible d'éliminer les pires plaies.

En moins de lignes qu'il n'en faut pour écrire cet article, il explique comment il est possible de faire disparaître les "doubleurs de classe", les séries intensives d'examens de fin d'année, le problème des génies précoces qui sont tous étouffés par l'université à 17 ans. Et, à plus longue échéance, celui des étudiants qui sont incapables de poursuivre leurs études tout en étant pas préparés à faire leur entrée sur le marché du travail.

Ces mesures sont simples. Un élève

ne peut entrer à l'école avant l'âge de 6 ans. Le cours élémentaire est de 6 ans. Un élève doué peut le faire en 5 ans, un autre en 7 ans, après quoi la promotion au secondaire est automatique. Les examens, sauf le français et les mathématiques, sont éliminés.

Au secondaire on établit le système d'option comme cela se fait déjà à certains niveaux et en certaines matières dans les collèges classiques. Le programme y est de 5 ans.

Au ministère de l'Education, on avait pris l'habitude de pousser dans le dos des Commissions scolaires. En

Mais un élève ne se nourrit pas de béton. Il est clair qu'on sort de l'âge des ténèbres. Il est clair que l'école régionale offre à l'étudiant mille possibilités inaccessibles à l'école du rang. Il reste que l'essentiel, c'est l'enseignement qu'on y donne.

La disparition des examens de fin d'année au primaire apporte déjà quelque espoir à ceux qui n'ont jamais eu le bonheur de connaître la technique du bourrage de crâne intensif. Elle favorise l'effort patient et soutenu. Un aspect détestable de l'enseignement tel qu'on le pratiquait au temps de Charlemagne disparaît.

Mais c'est un aspect mineur. Le plus grand problème social de l'enseignement actuel c'est celui de l'élève moins doué qui double sa troisième, sa quatrième, sa cinquième année, qui finit par se lasser des études, qui entre sur le marché du travail sans y être préparé et qui ne vit bientôt que d'assurance-chômage.

Le règlement No 1 ne règle pas entièrement ce problème.

L'étudiant qui sort de l'élémentaire sans avoir les capacités intellectuelles de poursuivre ses études n'y trouve pas automatiquement le centre d'apprentissage qui le prépare à certaines fonctions déterminées. Mais il a l'avantage de permettre à toute partie de la population étudiante de ne pas moisir inutilement et sans fin sur le même banc d'école. C'est une réforme qui doit très bientôt forcer le gouvernement à créer les centres d'apprentissage indispensables.

C'est tout cela qu'on a remis à l'an prochain en ne donnant pour compensation que la cerise du gâteau, la disparition des examens au niveau primaire.



5 ans, on y a mis sur pied 55 commissions scolaires régionales. On a donné des directives qui ont fait couler des tonnes de béton; qui ont créé beaucoup de locaux adéquats parfois même luxueux. Il y aura encore du béton nouveau.

Les aventures de Ti-Jean

